

Première publication

- Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **SI de l'Alouette Nyon SA en liquidation, Nyon**
- Décision de dissolution par:* l'assemblée générale
- Date de la décision:* 17.03.2006
- Echéance de préavis des créances:* **15.05.2006**
- Adresse pour la déclaration des créances:* Fiduciaire Heller S.A., place Bel-Air 4, 1260 Nyon
- Indication:* *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
- Remarques:* Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois suivant la troisième publication (art. 745 al. 3 CO).

Maître Olivier Thomas, notaire
1260 Nyon 1
(03328694)